BIM

MEYRARGUES

Printemps 2018

CONSEIL NATIONAL Ville Fleurie VILLES ET VILLAGES FLEURIS

AGENDA 21 LOCAL FRANCE

Bulletin d'informations municipales N° 36

Le Mey kustom day le 3 juin

Le carnaval le 14 avril

Retour sur la Japan Mania

La fête à Mimile Z le 12 mai

Printemps devant ma porte le 19 mai

Le 22 juin

Le parc du château rendu aux Meyrarguais P. 4-5

Les travaux en cours P. 8-9

www.meyrargues.fr

État civil

Ils sont nés en 2018 :

JALOUZOT SOIRAT Luka, le 05 janvier
à Aix-en-Provence (13)
TESNIERE Naomi, Augusta, le 06 janvier
à Aix-en-Provence (13)
GIORDANENGO Timéo, Marc, Jean, le 10 janvier
à Aix-en-Provence (13)
BOUCHET Eden, le 11 janvier
à Aix-en-Provence (13)
LABDANT Romy, Abby, le 20 janvier
à Aix-en-Provence (13)
TSCHIRHARDT Elio, Gabriel, le 25 janvier
à Aix-en-Provence (13)
LABREZE Marin, Guy, le 10 février
à Aix-en-Provence (13)

Ils nous ont quittés en 2017 :

Corine, Martine, Rolande BRUN épouse LEBRUN,
le 21 décembre à Angers (49)
Marina Hélène Jeanne BOSNJAK, le 27 décembre
à Avignon (84)

Ils nous ont quittés en 2018 :

LONGOBARDI Eugène, Martin le 07 janvier
à Aix-en-Provence (13)
GUIOT Lucien, Charles, Albert le 02 février
à Aix-en-Provence (13)
PAGNI épouse LAMBERTO Jacqueline, Mathilde,
Anne, le 08 février à Meyrargues (13)
MAVET veuve BEC Jeannine, Marie, Antoinette, le
15 février à Aix-en-Provence (13)
GIRAUD-CLAUDE Alain, Louis, Francis,
le 16 février à Aix-en-Provence (13)
DRAGONE veuve CASTANY Angèle, Marie,
Louise, Félicie, le 23 février à Pertuis (84)
EBERSOL Brigitte Marie, le 24 février
à Meyrargues (13)

Les PACS se concluent en mairie

Depuis le 1er novembre 2017, la conclusion d'un Pacte Civil de Solidarité (PACS) s'établit en mairie, lorsqu'un des futurs partenaires est domicilié dans la commune. Des démarches sont nécessaires afin d'établir le dossier.

→ Renseignez vous sur meyrargues.fr ou service état civil : 04 42 57 58 11 - etat.civil@meyrargues.fr

Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette rubrique merci de le faire savoir auprès du service État civil par email (etat.civil@meyrargues.fr) ou en retournant le formulaire téléchargeable sur meyrargues.fr (rubrique état civil).

Sommaire

Edito	*p.3*
Vie municipale	
Des ruches dans le parc du château	*p.5*
Les ateliers de la Japan Mania	*p.6-7*
Cadre de vie	
La micro-crèche sort de terre	*p.8*
Le point sur les avenues Mistral et Grand vallat	*p.9*
Une école de pizza ouvre cours des Alpes	*p.10*
Les obligations légales de débroussaillement	*p.11*
Retour sur la soirée sur les énergies renouvelables	*p.14*
Le concours des villes et villages fleuris est relancé	*p.15*
Vie locale	
Les écoliers à l'heure nippone	*p.12*
Pluie de médailles pour les sportifs meyrarguais	*p.13*
Le carnaval et la Foulée Saint-Claude approchent	*p.16*
La journée d'hommage à Joseph d'Arbaud	*p.17*
L'heure est aux manifestations de printemps	*p.17-18*
Meyrargues en images	*p.19*
Vie culturelle et festivités	
Exposition interactive et concerts au programme	*p.20*
Divers	
La tribune	*p.22*
Les adresses utiles	*p.23*
Agenda	*p.21*

Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s ami(e)s Meyrarguais(es)

Le printemps est arrivé et avec lui le retour des manifestations publiques qui nous réunissent et annoncent un bel été. Elles sont nombreuses et variées, notamment grâce à l'investissement des associations, des services municipaux, des élus et des commissions extra-municipales qui donnent de leur temps pour se mettre au service des Meyrarguais. Vous les découvrirez au fil des pages de ce nouveau bulletin municipal. Il vous apportera, je l'espère, de précieuses informations quant aux rendez-vous à ne pas manquer comme la deuxième édition du Printemps devant ma porte, la journée de commémoration du poète meyrarguais, Joseph d'Arbaud, le carnaval, la Gratiféria, la fête de la musique, le Mey kustom day, les animations proposées par la médiathèque... Ces moments de partage, festifs, unissant toutes les générations, participent au bien-vivre ensemble de notre village.
Vous aurez constaté que les chantiers de requalification et d'amélioration, sur lesquels nous nous sommes engagés, sont en cours dans le village. Ils sont indispensables et, avant tout, réalisés pour tous. À ce propos, malgré les difficultés rencontrées pour mobiliser des ressources financières auprès de nos partenaires qui n'ont plus de marge de manœuvre pour intégrer les éventuels décalages de travaux, nous nous attachons au respect des échéances validées avec eux. Certains riverains nous ont fait part des désagréments causés, inhérents à toute opération de travaux, et ont fait preuve de discernement. Nous nous sommes attachés à les atténuer dès que possible tout en maintenant une information régulière auprès de tous. Nous les remercions sincèrement pour leur compréhension.
Informer est un devoir. Nous en avons pleinement conscience. Sachez que nous nous appliquons à vous renseigner au quotidien, via notre site, notre panneau lumineux et notre page Facebook, eu égard aux aléas, comme les intempéries, qui nous contraignent parfois à modifier les calendriers. Je vous invite à les consulter régulièrement.
Vous trouverez dans ce BIM, l'avancement de ces chantiers avec notamment la création de la micro-crèche et le raccordement du quartier de Coudourousse et du Moulin au réseau d'assainissement.
D'autre part, vous découvrirez l'aménagement du parc du château qui sera bientôt ouvert au public. Des ruches seront installées au sein de ce poumon vert, avec la participation des partenaires. Nous postulons également pour une deuxième fleur, dans le cadre du concours des Villes et villages fleuris. Le concours interne est relancé donc n'hésitez pas, inscrivez-vous. Vous contribuerez ainsi considérablement, et à nos côtés, à l'embellissement de notre village.

Fabrice Poussardin
Maire de Meyrargues

La réunion publique annuelle programmée pour le mois d'octobre

La réunion publique annuelle organisée chaque année, dans le courant du mois d'avril, est prévue cette fois pour le mois d'octobre. Il s'agira de faire un point sur le début du mandat du nouveau maire, Fabrice Poussardin, et du conseil municipal et de présenter l'avancement des projets réalisés comme ceux à venir.
Nous vous tiendrons informés de ce rendez-vous.

Le parc du château rendu aux Meyrarguais

→ *Certaines parties comme la chapelle et la terrasse seront occasionnellement ouvertes au public lors des journées du patrimoine par exemple.*

Un nouvel espace vert pour des événements pousse au pied du château

Symbole emblématique du village inscrit à l'inventaire des monuments historiques, le château de Meyrargues fait partie d'un patrimoine qu'il faut à tout prix préserver. À l'instar de son parc, cédé pour l'euro symbolique à la municipalité par les nouveaux propriétaires du château (lire encadré). Une véritable aubaine : 5 hectares d'espaces verts lovés en plein coeur du village pouvant redevenir un des poumons verts des Meyrarguais comme autrefois. *"À l'époque on traversait le village puis le parc pour rejoindre la chapelle Mère de Dieu"*, raconte Philippe Grégoire, adjoint au Tourisme. Bientôt une liaison sera possible par la rue du Roy René. Elle permettra d'accéder au parc puis aux massifs en passant par l'allée centrale du château.

Une situation géographique idéale

Pile à l'entrée des massifs, à proximité du parking du cimetière et à deux pas du mur d'escalade, le parc deviendra un point de jonction des différents itinéraires de randonnées existants et un prolongement du futur sentier historique qui longera l'aqueduc romain de la Traconnade. Il est même envisagé d'y prévoir un point d'information, au niveau de la glacière, pour renseigner les familles ou les randonneurs sur les parcours existants (sportif, familial, chevronné...). Au-delà, cet espace sera mis à la disposition des associations pour l'organisation d'événements (lire ci-dessous). La municipalité espère le mettre à disposition au printemps.

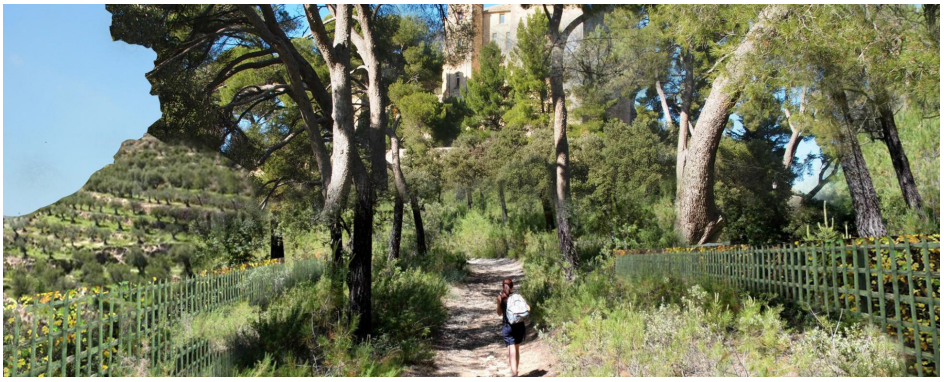

IMAGE DE SYNTHÈSE PROVENCE TOURISME

La glacière deviendra un lieu de rencontre pour les manifestations

La bien nommée glacière, servant autrefois à stocker de la glace pour maintenir les denrées alimentaires au frais, va retrouver une seconde jeunesse. Les propriétaires du château ont fait démanteler la piscine vétuste qui jouxtait ladite glacière par une entreprise spécialisée. Des aménagements et des travaux de mise aux normes ont été entrepris afin de faire de cet endroit un espace dédié aux associations ou à des structures lors de l'organisation d'événements. Quant au débroussaillement et la mise en sécurité du parc, ils ont été pris en charge par la Métropole dans le cadre de chantiers d'insertion, avec le soutien financier du Département.

→ *L'ancienne piscine, située devant la glacière, a été démantelée par une entreprise spécialisée, à la charge du nouveau propriétaire. Elle laisse place à un nouvel espace.*

Les abeilles vont mener la vie de château

Menacées, malmenées, les abeilles peinent bien souvent à trouver un lieu de vie confortable et sain. En voilà un, livré sur un plateau d'argent et offrant à nos précieuses petites ouvrières de quoi être bien loties. Neuf ruches seront installées au mois de mai dans le parc du château. Ces dernières, décorées et baptisées par les écoliers (lire ci-dessous), seront en partie gérées par un apiculteur amateur et passionné, Dominique Jules, en lien avec l'association "Le miel d'Angèle" pour permettre des animations avec les écoles. De son côté, le Grand Site Sainte-Victoire, engagé depuis le départ dans ce projet, s'occupera de la partie réalisation d'aménagements nécessaires à l'installation des ruches. Cette belle initiative, en réflexion depuis plus d'un an, va ainsi voir le jour. Une bonne nouvelle quand on connaît les multiples vertus de ces fabuleuses petites végétariennes et de leur production.

Les écoliers ont adopté et décoré les ruches

Les élèves meyrarguais sont impliqués dans le projet depuis le début. Les neuf classes de l'école élémentaire ont, chacune, adopté une ruche, puis l'ont décorée et baptisée, dans le cadre d'un projet pédagogique mené par les enseignants. Les écoliers ont fait des exposés sur le sujet et un intervenant, Hervé Béguin (lire encadré), était venu faire une démonstration afin de sensibiliser les enfants à la vie des abeilles.

→ *Hervé Béguin avait porté ce beau projet d'implantation de ruches.*

Un espace baptisé Hervé Béguin

Apiculteur amateur et passionné, Hervé Béguin (photo) a porté bénévolement le projet d'implantation de ruches à Meyrargues. Décoration des ruches, intervention dans les classes pour faire découvrir l'apiculture et le monde des abeilles aux petits Meyrarguais, il avait ce sens de la pédagogie et ce "feeling" qui était certainement dû à sa gentillesse et à sa bonne humeur. Il s'était investi aux côtés des enseignants pour que les écoliers s'approprient ces ruches. Hervé était ingénieur pour le Grand-Site Sainte Victoire, avant de rejoindre le Parc national des Calanques, et a initié de nombreux projets pour Meyrargues, dont la mise en place du sentier qui longera l'aqueduc. Il nous a brutalement quittés l'année dernière. À sa mémoire, un espace dans le parc portera son nom.

→ *Ce poumon vert recèle des essences rares et remarquables que les enfants pourront voir grandir.*

Un sentier botanique pour les enfants

Le parc du château est un écrin qui recèle de véritables trésors botaniques. Des espèces remarquables y coulent des jours heureux notamment un chêne bicentenaire, des érables de Montpellier, des arbousiers, des épicéas et une sapinière qui abrite des sujets devenus magnifiques et précieux. Aussi la municipalité saisit ce privilège pour en faire profiter les écoliers. Un sentier botanique sera créé avec l'aide du Grand Site Sainte-Victoire. Les enfants pourront ainsi parcourir des itinéraires, participer à des sorties nature et des ateliers pédagogiques afin de découvrir ces essences rares. Dans l'immédiat, un cross est organisé dans le parc par les enseignants de l'élémentaire, en lien avec la municipalité, le 17 avril.

→ *L'association Comm'un jardin de Mey va entretenir les oliveraies. La restauration des restanques sera prise en charge par le Grand Site Sainte-Victoire.*

Les logements du château livrés début 2019

Le château, propriété privée autrefois un hôtel-restaurant de renom, a été vendu en automne 2016 à un investisseur privé pouvant assurer sa réhabilitation dans le respect des directives imposées par la Conservation régionale des monuments historiques (CRMH) qui suit de près ce projet. Ce nouveau propriétaire, spécialisé dans la restauration des monuments historiques, travaille en étroite collaboration avec l'architecte des bâtiments de France et les services compétents afin d'assurer la préservation de l'édifice, notamment de ses façades, de ses fenêtres et de sa cheminée. Des logements y sont créés et la livraison est prévue pour début 2019.

La médiathèque à l'heure nippone

→ *L'inauguration s'est déroulée en présence de Kakuko Kotaka, consule du Japon à Marseille, aux rythmes des tambours traditionnels : taiko.*

La Japan Mania, avec cette deuxième édition, a trouvé sa place dans l'identité culturelle de la commune et dans le coeur des Meyrarguais. Pendant 8 jours, l'équipe de la médiathèque a proposé à ses nombreux visiteurs et aux écoliers des ateliers, conférences, démonstrations, projections, expositions, lectures... dédiés à l'empire du soleil levant. Avec la volonté de proposer, sans prétendre à l'exhaustivité, un aperçu d'une culture millénaire et raffinée si différente de celle du monde occidental, à travers quelques-uns des arts et traditions japonais les plus emblématiques. S'inscrivant dans le 160e anniversaire des relations diplomatiques franco-japonaises, la manifestation était placée sous le haut patronage du Consulat général du Japon à Marseille.

→ *L'exposition "La voie du samouraï" présentait l'équipement, les armes et le code d'honneur des samouraïs. Ces fameux guerriers intimement liés à l'histoire et à l'identité japonaise.*

Les ateliers ont réuni petits et grands

→ *Les ateliers de calligraphie animés par Ayumi Michaud, et d'origami conduit par K-Ami Origami, ont réuni les générations dans une ambiance créative et familiale.*

→ *Les ateliers d'ikebana, ou l'art de l'arrangement floral tel qu'il le serait dans la nature, ont rassemblé de nombreux Meyrarguais autour de Botan association ▼.*

→ *La découverte des arts du bonsaï et du suiseki (pierre trouvée, façonnée par l'eau) a été proposée par Bonsaï club de Haute-Provence ▼.*

L'art du kendo dévoilé aux écoliers

Le kendo, forme ancestrale d'escrime se pratiquant à deux mains, est un art qui exige une discipline physique et de l'esprit. Il se pratique avec un sabre en lames de bambou et une armure. Avec l'association aixoise FZNK, les écoliers ont pu s'adonner à cette discipline dans la bonne humeur. Un succès.

"Lyu taiko" et ses tambours traditionnels japonnais

Quelle chance et quelle ambiance ! Tous les écoliers meyrarguais ont eu le privilège d'assister à une démonstration de taiko, tambours traditionnels japonnais avec l'association Lyu taiko, venue faire escale à Meyrargues avant de rejoindre le Japon. Les élèves ont aussi pu s'essayer à cet art ancestral à la gestuelle singulière, mêlant chant, danse, percussions. Et tous se sont bien amusés.

DES PLANCHES & DES BULLES... REVIENNENT !

à la médiathèque

Au mois de juin

Exposition de Comics,
Rencontres,
Ateliers, Rallye BD
...

Manifestation gratuite
Inscriptions et renseignements : 04 42 67 40 98
Plus d'info : www.meyrargues.fr

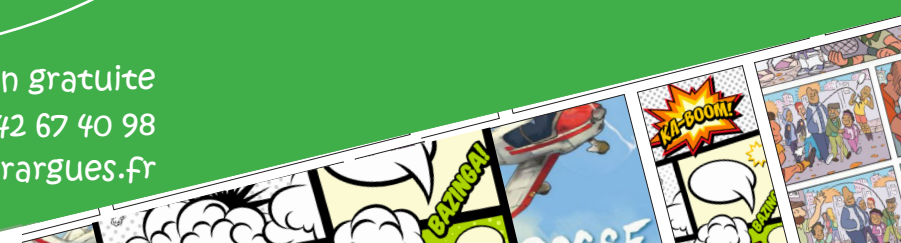

La future micro-crèche a bien grandi

La création d'une micro-crèche de dix berceaux prend forme. Cette structure de 136m², qui viendra compléter l'offre proposée par le multi-accueil "La Farandole" et les assistantes maternelles présentes sur la commune, devrait ouvrir ses portes dans le courant du dernier trimestre 2018. Une aire de jeux et des espaces verts seront dédiés aux enfants accueillis. Les deux équipements seront reliés mais disposeront d'aires d'activités indépendantes.

Le quartier de Coudourousse raccordé au réseau d'assainissement

◄ Le projet d'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans les quartiers de Coudourousse et du Moulin est achevé. Les riverains sont désormais raccordés. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'une ouverture de la zone du Moulin à l'urbanisation. Cette opération s'élève à près de 200 000€, financés à 55% par le Conseil départemental 13 et à 22,5% par la Métropole.

Des fouilles sur le plateau

Dans le cadre des travaux préparatoires du futur stade, au plateau de la Plaine, le préfet a prescrit des fouilles archéologiques préventives. Elles débuteront le 26 mars et devraient durer 2 mois.

Les réseaux ont été repris sur le chemin du Moulin

Les travaux du chemin du Moulin seront achevés à la fin du mois de mars. Il s'agissait de reprendre le réseau d'adduction en eau potable et de procéder à l'extension du réseau d'assainissement. Ces travaux dont le coût approche les 100 000€ ont été financés à 55% par le Conseil départemental 13 et à 22,5% par la Métropole Aix-Marseille Provence. ►

Extension des réseaux d'eau dans les quartiers ouest

Des travaux ont été réalisés sur le réseau d'adduction en eau potable dans le chemin des Traversières. La première phase est achevée. Une deuxième partie, concernera le pont de Roumaguas qui sera provisoirement coupé à la circulation. La municipalité attend les directives de la SCNF pour définir les dates de fermeture du pont (infos sur meyrargues.fr). Ce maillage va améliorer considérablement le débit en eau potable des quartiers ouest. Le montant de cette opération approche les 100 000€, financés à 50% par la Métropole.

→ Consultez toutes les informations sur meyrargues.fr

L'avenue de la République rouverte à la circulation

Les travaux de requalification de la première tranche de l'avenue de la République sont terminés. Le réseau pluvial et les trottoirs ont été refaits, la fibre optique installée et le mur de soutènement a été reconstruit en pierre sur toute sa longueur. La deuxième phase de travaux (allant de la montée du château jusqu'au monument aux morts) devrait pouvoir débuter le dernier trimestre 2018.

→ Un sens prioritaire (de République vers Pré de ville) va être instauré au niveau du rétrécissement de la chaussée (montée du château).

Les doléances recensées en mairie
Un cahier de doléances est disponible en mairie afin de recenser les remarques.

Les avenues Frédéric Mistral et Grand Vallat

Des déviations sont prévues dans le cadre des travaux de réfection des avenues Mistral et Grand Vallat avec création de trottoirs, enfouissement des réseaux, rénovation de l'éclairage public...

Avenue Frédéric Mistral :

- **Jusqu'au 15 avril :**

L'avenue Mistral est barrée. Une déviation est en place par la RD96. Cette phase de travaux concerne la partie qui va du rond-point du Grand Vallat jusqu'au pont du canal EDF.

Les arrêts de bus de la RD561 ne sont plus desservis durant cette période (chemin du Plan et Prébosque).

Avenue Grand Vallat (phase 1) :

- **Du 20 février au 11 mai :**

Une portion de l'avenue du Grand Vallat, de l'intersection de l'avenue d'Albertas jusqu'au rond-point de la maternelle (rue Joseph d'Arbaud) est fermée. Une déviation a été mise en place par le cours des Alpes et l'avenue de la République.

Les bus circuleront normalement.

→ Consultez les plans de déviation et toutes les informations sur www.meyrargues.fr

Si des contretemps survenaient vous seriez rapidement informés des modifications de dates concernant les déviations qui sont à ce jour programmées.

Avenue du Grand Vallat (phase 2) :

- **Du 14 mai au 31 août :**

Une deuxième phase de travaux débutera sur la portion qui va du rond-point du Grand Vallat jusqu'à l'intersection de l'avenue d'Albertas (abribus Scotto). La route sera barrée avec déviation par le cours des Alpes. Les bus emprunteront le cours des Alpes et l'avenue de la République.

L'arrêt de bus Vincent Scotto ne sera plus desservi. Il faudra utiliser l'arrêt médiathèque.

→ Avenue Frédéric Mistral.

→ Avenue du Grand Vallat.

Champion du monde : il ouvre une école de pizza

John Bergh a 13 ans quand le charme opère, aux Pennes-Mirabeau. "*On promenait nos chiens avec ma copine quand on a croisé son frère, un Napolitain !* souffle-t-il en décrivant l'appréhension de cette rencontre fortuite. *Finalement, il m'a proposé de venir l'aider à faire des boules de pizza, au restaurant Le Petit Naples*". L'alchimie s'est ainsi faite. "*J'y ai appris la philosophie de la pizza, le pragmatisme. J'ai su que c'est ce que je ferai*". Des idées plein la tête, il investit en 2001 dans son premier camion avec un objectif : retrouver le goût de la pizza de son enfance. "*Le Marseille des belles années,* décrit-il. *L'époque où j'allais chercher ma part de pizza dans du papier journal. Ce goût incomparable*". Ce goût justement, va dès lors guider ses exaltations. Au gré de rencontres, de lectures, d'expéditions en Italie et de beaucoup de créativité, il commence à allier subtilement les traditions culinaires françaises et italiennes dans les règles de l'art. Pas de fantaisie ou de procédés spectaculaires. Simplement des bons produits, un savoir-faire conjugué à une méthode ancestrale et la connaissance des ingrédients et de leurs qualités. Résultat : du goût et une pâte à pizza recelant les saveurs les plus exaltantes, parfois oubliées. Voilà la genèse qui a fait de John un double champion du monde de pizza. Après s'être plongé dans le monde de la compétition, "*formateur, mais déconnecté de l'artisanat*" admet-il, il a ressenti le besoin de repartir dans ses recherches de terroir en dénichant "*la meilleure des farines*" à 1500m d'altitude. Puis, il a ouvert un restaurant. Une trattoria familiale reflétant l'état d'esprit de transmission et de partage qui habite sa personnalité. Aujourd'hui affranchi de son commerce, il dispense toujours des formations dans des hauts lieux de la restauration et s'implante à Meyrargues pour transmettre sa philosophie. Pourvu que les saveurs éveillent des vocations chez les plus jeunes.

→ ***John Bergh : 06 16 25 43 72.***

« Je veux transmettre ma passion pour les bons produits. »

Un local au 9 cours des Alpes

Un enfant pousse la porte du local. John lui tend une part de pizza tout juste sortie du four. *"C'est un peu chaud"*, dit-il. L'enfant souffle et croque à pleine dent. La pâte croustille. *"Voilà. C'est ça que je recherche,* lâche John en montrant la texture de la pâte. *Quand un enfant me sourit comme ça, j'ai tout gagné."* Au 9, cours des Alpes, transmission et partage sont les mots d'ordre. *"On apprend à faire la pâte, les sauces, la méthodologie, la base du métier et on profite de journées d'échange"*. Il forme des professionnels et veut aussi dispenser des stages aux "amateurs". Il envisage des projets pédagogiques avec les écoles pour impliquer les enfants.

Créatrice et guide nature, elle fait de la pédagogie son leitmotiv

Quoi de plus efficace qu'un jeu de rôle pour sensibiliser les enfants à la pollution de l'air ou à l'environnement ? Vanessa Gomelet a créé des outils et les décline à loisir pour faire changer les comportements. *"Au départ, je suis jardinier-paysagiste puis j'ai eu un déclic. J'ai voulu partager mes notions botaniques et transmettre ma passion pour la nature aux plus jeunes"*. Forte de 15 années d'expériences au sein de structures comme le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) en gestion des déchets, en tant qu'animatrice jardin-école au sein de Croq'jardin -jardin pédagogique- ou encore avec le Parc du Luberon, en tant que guide nature dans le cadre d'accompagnement de projets d'éducation à l'environnement pour les scolaires, elle intervient dans les classes sur ce même thème. Elle s'applique aussi à mettre en synergie les collectivités, les écoles, les centres aérés... pour créer des jardins pédagogiques et propose de l'accompagnement et des formations aux professionnels et aux particuliers qui souhaitent porter un projet de cet acabit. Habitée d'une personnalité attachante, pédagogue, aux convictions "écolo" bien ancrées, Vanessa a plus d'une corde à son arc. Elle est également conteuse, créatrice d'oeuvres végétales et férue d'Histoire. Elle propose donc régulièrement, avec une archéologue chevronnée, des stages pour les enfants sur l'antiquité, la préhistoire... avec à la clé la création d'objets fidèles aux authentiques, comme un codex moyenâgeux. Récemment installée à son compte, sous le nom de *Mina Delaestrella,* elle fait foi d'un ambitieux mélange alliant ses compétences, ses passions pour les mettre au service des autres et recherche du mécénat.

→ ***vanessa.gomelet@gmail.com : 06 30 37 78 02.*** Mina Delaestrella

Quand l'art végétal reprend ses droits

Armée de marmites et de son attirail, Vanessa adopte un côté volcanique lorsqu'elle extrait la fibre de cellulose contenue dans les feuilles végétales. Une technique japonaise naturelle, permettant par différents procédés, parfois délicats, de récupérer la couleur végétale pour en faire des encres et d'obtenir de fines dentelles avec lesquelles Vanessa créée du papier, des carnets... et compose des tableaux. À découvrir.

L'heure est à la campagne de débroussaillement

La prévention contre les incendies est indispensable. Des travaux d'élagage sont obligatoires

Vivre en pleine campagne est un joli privilège. Pour autant, certaines dispositions s'imposent, à l'instar de l'entretien des espaces verts privés. Le débroussaillement est une obligation qui incombe à tout propriétaire ou habitant d'une construction située en forêt ou à 200 m de tout massif forestier (voir schéma 1). Dans la plupart des cas, il s'agit de débroussailler à 50 m autour des constructions et à 10 m de part et d'autre des voies d'accès (voir schéma 2). Ces précautions sont indispensables pour la protection des personnes, des biens, et pour faciliter l'accès aux services de secours. Elles permettent de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies dès lors qu'elles assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Il faut également détruire la végétation au ras du sol. Le Grand Site Sainte-Victoire ainsi que l'ONF peuvent apporter conseils.

→ ***Infos sur www.bouches-du-rhone.gouv.fr ou www.agglo-paysdaix.fr***

SCHÉMA 1

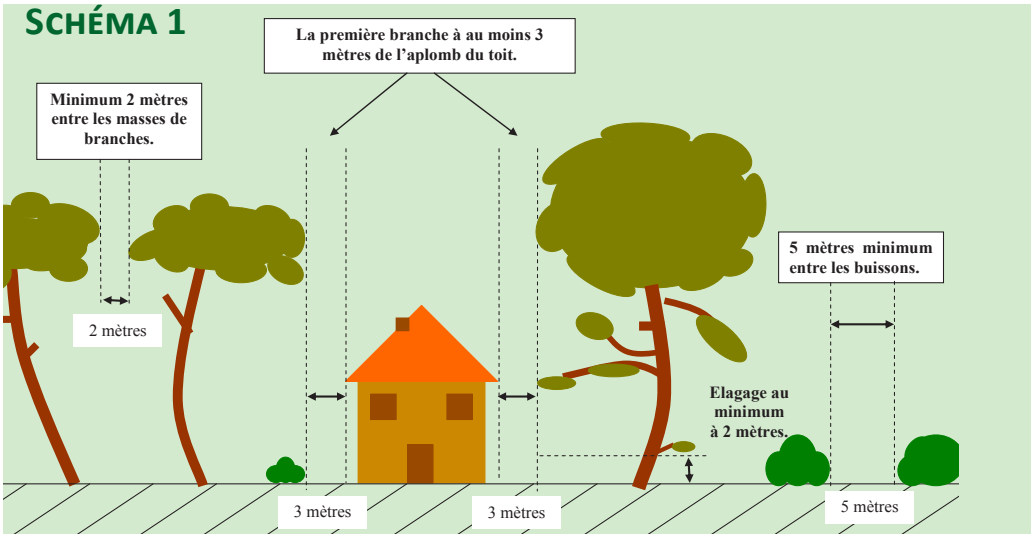

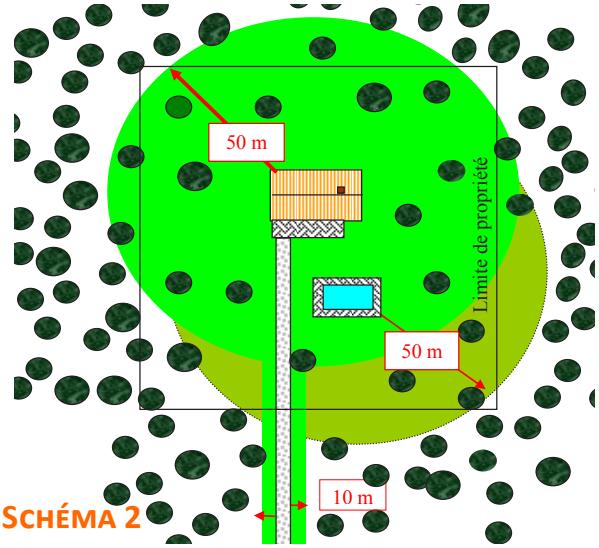

SCHÉMA 2

LES RISQUES

Le non-respect des obligations légales de débroussaillement (OLD) est passible d'une amende de classe 4 (750€) ou de classe 5 (1500€). L'autorité administrative peut décider d'effectuer les travaux d'office aux frais du propriétaire défaillant. En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté ses OLD.

PEUT-ON BRÛLER LES DÉCHETS VERTS ?

Le brûlage des déchets verts est interdit quelle que soit la saison, sauf pour les déchets issus des obligations légales de débroussaillement, à certaines périodes et sous certaines conditions (cf arrêté préfectoral des Bouches-du-Rhône du 20 décembre 2013 relatif à l'emploi du feu et au brûlage des déchets verts et autres produits végétaux). Certaines dispositions sont à respecter (voir ci-contre ▶).

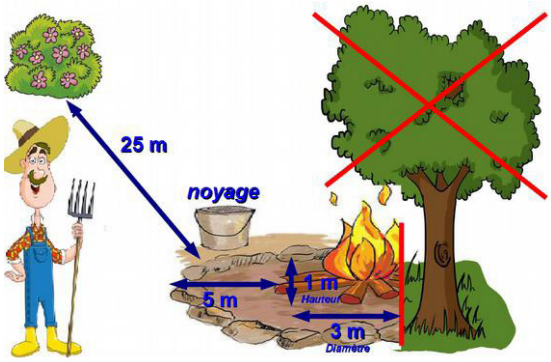

RAPPEL

TOUTE PERSONNE QUI BRÛLE DES DÉCHETS VERTS, DOIT RESTER SURVEILLER LE FOYER. IL FAUT DISPOSER D'UN MOYEN POUR L'ÉTEINDRE ET LE NOYER AVEC DE L'EAU LORSQUE L'OPÉRATION EST TERMINÉE.

QUAND DÉBROUSSAILLER ET BRÛLER LES VÉGÉTAUX ?

octobre novembre décembre janvier	février mars	avril mai	juin juillet août	septembre
Période idéale pour la réalisation des gros travaux de débroussaillement : abattage, élagage des arbres, broyage des arbustes et des déchets	Période de sécheresse : travaux à éviter	Période favorable aux finitions : broyage, fauchage	Période très sensible : travaux à proscrire	Période de sécheresse : travaux à éviter

Les arts nippons enseignés aux écoliers

Ateliers créatifs, mangas, calligraphie, contes... une première initiation à la culture japonnaise proposée aux écoliers qui en ont été ravis !

→ ▲Grâce à l'association Kami Kanagai, le dessin de mangas ◄ n'a plus de secret pour les petits meyrarguais. De jeunes talents se sont révélés.

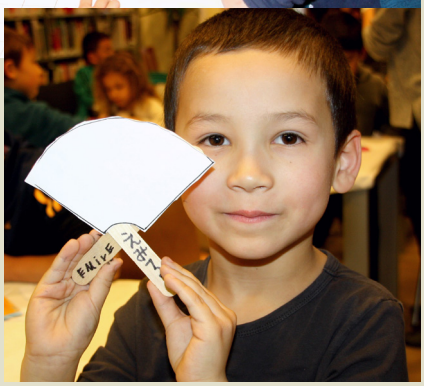

→ Atelier d'écriture▲ avec "Conter pour rêver". Les écoliers ont façonné des éventails puis les ont décorés à leurs goûts. Le petit Émile a écrit son prénom en japonais. ►

Les ateliers de création de kokeshi

→ L'association Clep a proposé un atelier créatif aux maternelles. Il s'agissait de créer des kokeshi (petites poupées japonnaises) et un dragon géant à l'aide d'assiettes coupées en deux et peintes. Les tout-petits ont développé leur sens artistique en s'amusant.

Les maternelles ont créé un conte en kamishibaï

C'était juste mais ils ont réussi. En un temps record, mais avec un peu d'aide, les écoliers de grande section de maternelle ont imaginé, dessiné, découpé et collé une histoire. Elle a ensuite été contée en kamishibaï (images qui défilent dans un petit théâtre en bois-photo). Tous étaient très fiers de retrouver leur propre histoire. L'association "Sors de ta boîte" a ensuite lu un conte aux petites sections.

Un "moment magique" à partager avec Hippie Family

Je m'appelle Louis, j'ai 8 ans et je me sens... content", hésite l'un des participants à l'atelier bien-être de "Mon moment magique". Assis en cercle dans le dojo, une petite "roue des émotions" entre les mains (photo), les enfants se présentent en exprimant leur état émotionnel. Le concept est planté. Et ça fonctionne ! On assiste à une parenthèse enchantée, bercée de tranquillité, où l'enfant est concentré sur ses émotions et à l'écoute des autres en alternant des moments de calme et de défoulement. L'énoncé est d'ailleurs éloquent : détente, confiance en soi, éveil ludique au développement personnel, amusement, apprentissage de la respiration, séance de yoga... À l'aide d'images, de musiques, de livres, d'histoires, d'ateliers créatifs... chaque enfant trouve de quoi faire profiter son développement personnel. *"On essaie de leur donner des outils pédagogiques pour être heureux au quotidien"*, résument

Mélanie et Igor adeptes de la parentalité positive. La naissance d'un enfant est un changement radical dans une vie. Mélanie et Igor en ont fait l'expérience et en sont ressortis véritablement transcendés. La perspective d'instaurer ces ateliers bien-être pour les enfants et de changer radicalement de vie s'est naturellement imposée. *"Être parent n'est pas inné. On n'avait pas forcément tous les outils pour appréhender ce nouveau métier de la manière que l'on imaginait*, glisse Mélanie avec humour. *Ce sont ces outils-là que nous voulons transmettre aux enfants pour leur laisser le choix d'opter pour une nouvelle façon de vivre"*. Dont acte.

Les ateliers

Hippie family héberge le concept "Mon moment magique" qui rayonne au niveau national. Les ateliers sont destinés aux enfants de 6 à 12 ans, les premiers mercredis du mois. Des ateliers pour les mamans sont aussi dispensés. → *06 52 08 20 63 - www.hippiefamily.com melanieetigor@monmomentmagique.com*

Le Meyrargues tennis club décroche le titre de champion départemental

Un beau défi a été relevé par trois tennismen Meyrarguais. Jules Wagner, Gaspard Bonnet et Louis Pascal, âgés de 15 à 16 ans, ont décroché le titre de champion départemental par équipe en 3e division en battant le Septèmes tennis club, à l'Arbois. L'équipe s'est qualifiée pour le tableau final sans grande difficulté. Ces trois graines de champions ont été formées depuis l'âge de 6 ans au Meyrargues tennis club (MTC), sous la houlette bienveillante d'Alain Journou. Ce coach, passionné, transmet

depuis plus de 25 ans son savoir-faire avec pédagogie au sein du club qui compte une centaine d'adhérents. Présidée par Emmanuel Campo, qui a instauré une politique sportive dynamique, cette école de tennis pour enfants et adultes accompagne également les compétiteurs. Et toujours avec cette philosophie de "grande famille" qui emmène régulièrement les adeptes de la raquette vers des titres honorables.
→ *MTC : 06 21 01 49 54 - meyrarguestennisclub@fft.fr*

► De l'or pour Meyrargues

Le 24 janvier, Richard Logerot a remporté deux nouvelles médailles, lors du championnat européen de jiu jitsu brésilien (JJB): l'or en catégorie master et le bronze en toutes catégories. Sa fierté se lit dans ses yeux, mais ce soir-là, de retour dans son association "Meyrargues sports combats (MSC)", elle brille aussi dans les yeux de ses adhérents. *"Le JJB est un sport fantastique pour se défouler,* résume Jordan, 24 ans. *Après 18 ans de judo, je suis venu à cette discipline dont l'approche est différente. Il y a plus d'activités au sol, moins de risque de chute, et le club est très compétitif. Je fais 8 à 10 h par semaine et je me prépare pour participer au championnat de France et faire aussi bien que Richard"*. Le club a 5 mois d'existence et compte plus de 10 adhérents. Du plus jeune Eliott, 15 ans, à Frédéric, 63 printemps. *"Le JJB est basé sur le fair-play*, précise Renzo. *On met notre ego de côté. C'est une belle leçon de vie et de comportement."* Enfin, ce sport fait trop peu d'adeptes chez les femmes. Avis aux amatrices de sports de combat !
→ *MSC : 06 22 99 79 41. Le mercredi : 19h-21h (Plateau de la Plaine).*

Ces incivilités qui pourrissent la vie des autres

Respectons les Meyrarguais

On ne jette pas les cartons avec le verre. On ne se débarrasse pas de ses encombrants dans la nature et on ne laisse pas son animal de compagnie faire ses besoins sur un trottoir sans ramasser... "Élémentaire" direz-vous ? Certes on rabâche ! Mais que ce soit dans le tri des déchets ou dans le respect des consignes basiques, certains ne souhaitent visiblement pas habiter dans un cadre de vie agréable. Pire, ils choisissent de nuire à la vie des autres par manque de respect et de discipline. Car c'est bel et bien un choix. Les Meyrarguais ont la chance de disposer d'une déchetterie, ouverte le dimanche, de conteneurs pour le tri sélectif et de dispositifs pour ramasser les déjections canines. Imaginez qu'avec un peu de savoir-vivre, les meubles, les solvants et les pneus échoués au bord des chemins n'existeraient plus et que les enfants n'auraient plus à slalomer entre les déjections canines pour atteindre l'entrée de l'école. Cela mérite réflexion pour le bien-être de tous. D'autant que la loi est claire : le dépôt sauvage ou l'abandon des déjections de son animal sur la voie publique sont répréhensibles. Faut-il en arriver là ?

Les services

Déchetterie de l'Espougnac : du mardi au samedi 9h à 12h et 14h à 17h. Dimanche et jours fériés de 9h à 12h.

Encombrants : pour les personnes ne pouvant pas se déplacer un service gratuit de ramassage passe le lundi. **Réserver au 04 42 57 50 09.**

Franc succès pour "Balance ton sapin"

L'opération "Balance ton sapin", a permis de récolter une centaine de sapins et d'éviter qu'ils n'échouent un peu partout. Une belle initiative portée par la municipalité qui a permis de revaloriser ces déchets verts en faisant de la matière sèche pour le compostage. Les Meyrarguais ont joué le jeu. Un grand merci aux services techniques qui ont veillé au bon fonctionnement de cette opération.

Une nouvelle voie verte se dessine pour les vélos

La municipalité prône à juste titre les modes de transports doux. Aussi l'ambition de s'inscrire dans le développement d'une offre cyclo touristique (portée par le territoire du pays d'Aix de la Métropole, le Département, la Région et l'association Vélo loisirs Provence) laisse présager de belles perspectives. Comprenez un circuit pour la petite reine, bien nommé "la Méditerranée à vélo"qui, à terme, permettrait aux cyclistes de parcourir notre territoire depuis la Grèce jusqu'à l'Espagne. Ce parcours, balisé, passerait donc par Meyrargues, Peyrolles, Jouques puis Rians... et serait jalonné d'informations touristiques afin de faciliter la découverte de points remarquables ou du patrimoine de la commune. Les acteurs du projet se sont réunis à Meyrargues, en janvier, pour finaliser cet itinéraire vert que tous souhaitent ouvrir d'ici cet été.

→ *www.lamediterranneeavelo.org*

Produire et se servir de sa propre énergie ? La Cedec a donné des clés

L'autoconsommation serait-elle la solution ? Comprenez que produire sa propre énergie et s'en resservir instantanément est possible ! C'est en substance un des éléments majeurs qui est ressorti de la soirée sur les économies d'énergie, organisée par la Commission extra-municipale développement et eco-citoyenneté (CEDEC). Une soixantaine de personnes ont écouté les présentations de spécialistes de la maîtrise de l'énergie. Ces derniers ont livré des solutions de production d'énergie efficaces, simples, économiques. Ils ont aussi donné des clés pour équiper son habitat, maîtriser sa consommation et produire de l'énergie renouvelable (panneaux solaires, voitures électriques...). Des tables rondes et des débats ont permis de faire la lumière sur la réglementation et les divers procédés de production d'énergie en "autoconsommation" dont les mérites sont aujourd'hui largement avancés par des grandes institutions du domaine (ADEME...). Le lendemain, les intervenants ont fait découvrir les installations de leur habitat (photo à gauche). Pourvu que ces initiatives louables donnent des idées.

Inscrivez-vous au concours des villes fleuries

Jardiniers en herbe à vos binettes ! Le concours local des villes et villages fleuris, proposé par la municipalité, refleurit en ce début de printemps. Il s'agit de valoriser son jardin, son balcon, l'entrée de sa maison, son commerce... en s'inscrivant dans l'une des six catégories proposées (maison avec jardin visible de la rue - décor floral installé sur la voie publique - balcon, terrasse, fenêtre, mur - commerce, restaurant, hôtel - collectif, immeuble ou rue - écoles, projet pédagogique).

Vers une deuxième fleur

La mairie postule cette année pour obtenir une deuxième fleur. Votre participation à ce concours permettra donc de mettre un maximum de chance de notre côté.
Mobilisez-vous !

Comment s'inscrire ?

Pour participer, il suffit de vous inscrire en remplissant le bulletin, disponible en mairie, ou de remplir le formulaire directement en ligne sur notre site www.meyrargues.fr. Une cérémonie de remise de prix aura lieu en juin. De nombreux lots sont à gagner. → ***Inscriptions jusqu'au 6 mai : 04 42 57 50 09.***

Un projet de ferme photovoltaïque à l'étude sur la commune

Un projet d'installation d'une ferme photovoltaïque d'environ 10 hectares est à l'étude sur le site de l'Espougnac. Ce projet très réglementé s'élabore sur plusieurs années. Il permettrait de produire sur une année environ 9Mw (soit plus que la consommation annuelle d'un village comme le nôtre). Une étude d'impact a été réalisée et des mesures compensatoires sont à envisager. Ce projet prévoit un financement pluriel, avec notamment la possibilité pour les citoyens de participer à son financement. En terme d'installation et de fonctionnement, des plantations de haies et une sécurisation sans éclairage nocturne sont prévus pour éviter les nuisances, notamment pour le voisinage, ainsi qu'un entretien doux du sol sous les panneaux (ex : pastoralisme). Les panneaux seraient installés sur pieux (installation légère) pendant une trentaine d'années avec possibilité pour la commune de reprendre le projet ou, si ce n'est pas le cas, obligation pour l'entreprise de remettre le terrain dans son état initial et de respecter son engagement de recyclage des panneaux (la technologie choisie le permet à presque 100%). Reste que la candidature motivée de la commune soit acceptée par la prochaine Commission de régulation de l'énergie (CRE), décisionnaire au niveau national. On croise les doigts.

Attention aux cambriolages: soyez vigilants !

Le mois dernier, des repères auraient été posés chez des Meyrarguais. Ces marques sont suspectées de servir pour des cambriolages. Il s'agit de feuilles (laurier, olivier...) pliées et insérées entre les battants des portails, portes... Elles sont posées très discrètement et peuvent passer facilement inaperçues. Ces faits, d'abord révélés par la vigilance de certains Meyrarguais ont été confirmés par le système de vidéoprotection de la commune. La gendarmerie de Peyrolles procède à une surveillance accrue. Il est vivement conseillé de vérifier régulièrement vos habitations et de prévenir la gendarmerie au moindre doute (composez le 17).

→ ***Police municipale : 04 42 57 58 22 - gendarmerie Peyrolles : 04 42 57 80 09.***

Un nuancier de couleurs installé à l'accueil de la mairie

La municipalité et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) ont fait installer dans le hall de la mairie une palette des couleurs recommandées sur le village pour les ferronneries, enduits, façades, volets... Ce nuancier est une référence pour les Meyrarguais qui souhaitent effectuer des travaux. En effet, *"la modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment doit en règle générale, faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie pour être autorisée avant toute exécution*". L'architecte-conseil du CAUE, Mathieu Barbier-Bouvet et l'architecte des Bâtiments de France, Cécile Raffier sont là pour conseiller.
→ ***Des permanences sont proposées sur rendez-vous au : 04 42 57 58 12.***

Ils partent à la conquête de la Chine en vélo

Ils ont ça dans le sang les Alexandre. Sportifs avertis, adeptes des défis, férus d'escalade, passionnés de trekking, amoureux du voyage et pour rien au monde casaniers, ce couple de quinquagénaires Meyrarguais s'apprête à parcourir la route de la soie à vélo pendant 7 mois, direction la Chine. Au programme, près de 70 km par jour, en traversant 11 pays au grand air, avec un mode de transport suffisamment lent pour apprécier les paysages et aller à la rencontre des gens. "*C'est ça l'essentiel*, considère Jacques Alexandre. *J'aime cette vie de nomade. Fermer la porte et partir sans se retourner*". Cet ingénieur en bâtiment a depuis longtemps ce projet en tête, à l'instar de son épouse. Attiré par la culture asiatique, il apprend le chinois depuis 7 ans et commence à maîtriser le mandarin.

Quant à Cécile Alexandre, ingénieure en aéronautique, c'est sur le russe qu'elle s'est penchée. Reste à finaliser l'organisation de ce périple en termes de budget, de trajectoire... Ce qui n'est pas une mince affaire étant donné le contexte géopolitique actuel. Heureusement, ils n'en sont pas à leur première aventure. Leurs deux petits sous les bras, ils ont déjà parcouru, le Népal, le Tibet, l'Inde, le Pérou... et surtout donné le goût du voyage à leurs enfants. Le grand départ est prévu pour le 27 avril. Alors pour l'heure : *"on s'entraîne un peu tous les jours*", confie Cécile. Et oui préparer sa condition physique fait aussi partie du voyage.

En direct avec les globe-trotters

Nous suivrons le voyage de Cécile et Jacques Alexandre. Des images de leur parcours seront régulièrement postées sur meyrargues.fr et sur la page facebook de la commune.

Le carnaval

Les maternelles vont fêter le carnaval le 13 avril dans la cour de l'école et pourront profiter d'un spectacle offert par Meyrargues Animations. Le lendemain, samedi 14 avril, l'Association des parents d'élèves de Meyrargues (Apem) et la municipalité organisent un défilé sur le thème de "Il était une fois...". Les Meyrarguais ont rendez-vous à 15h devant l'école élémentaire. Le cortège, guidé par le char de l'Apem, où siégera le "vilain" Caramantran, soigneusement conçu par les écoliers de l'élémentaire, se rendra jusqu'au stade aux rythmes d'une troupe musicale. Tous les participants sont vivement invités à venir déguisés. → ***Contact : apem13650@gmail.com***

Les animations de l'Amitié franco-tchèque

Samedis 14 avril, 19 mai et 16 juin : cours de tchèque.
Samedi 9 mai : Journée de l'Europe (stands avec spécialités, infos touristiques...) : cours Mirabeau à Aix. **Le 12 mai** à Rognac, avec la fédération départementale des villes jumelées du département.
Les 5 et 6 mai : Atelier création d'un dessin animé, avec Hana Auerova, peintre, animatrice de dessins animés, à la salle des Oliviers. Réservations obligatoires.
Rencontres et voyages (mois de mai et de juin) : se renseigner auprès de l'AMT.
→ ***amities.meyrargues@orange.fr - 04 42 57 57 42 - 06 81 67 42 56.***

À la Médiathèque

À vos baskets pour la foulée Saint-Claude

Adeptes de course à pied, à vos baskets pour la Foulée Saint-Claude. Dimanche 6 mai, Meyrargues animations, la municipalité, l'association KMS, les Aigles de Provence et l'animateur Jacky Razon organisent la 22e édition de cette course pédestre de 11,2 km. Bons d'achats et nombreux lots à gagner.

→ Départ à 10h,
- Inscriptions auprès de KMS
Contact : 06 61 77 79 03 ou meyrarguesanimations@gmail.com

L'hommage à Joseph d'Arbaud le 21 avril

Danses, défilé, spectacle repas, marche... pour célébrer le poète

La municipalité et Meyrargues animations, en partenariat avec Li Reguignaire dóu Luberoun et la Ville de Pertuis donnent rendez-vous les 21 et 22 avril pour rendre un hommage au poète meyrarguais Joseph d'Arbaud. Deux marches seront proposées : celle de Pertuis jusqu'à la Pichoto Bastido (Petite Bastide) à Meyrargues. Et pour les plus courageux, celle allant jusqu'à Sainte-Victoire, le lendemain.

Samedi 21 avril

- 8h : Départ de Pertuis (office de tourisme).
- 10h30 : Hommage à la Petite Bastide, maison natale du poète. Accueil des maîtres des lieux, du Félibrige, de la Nacioun Gardiano, de la confrérie des Gardians, des reines du Félibrige et d'Arles et des élus des institutions partenaires (Ville de Pertuis, Conseil de territoire du pays d'Aix, Conseils départementaux 13 et 84).
- 11h30 : défilé dans le village avec un groupe traditionnel provençal.
- 13h : repas à la Fontaine d'Arbaud
- 15h : spectacle provençal au théâtre de verdure. (À la salle des fêtes en cas d'intempéries).

Dimanche 22 avril

Avec l'association Les amis de Sainte-Victoire, Roumavagi (pèlerinage) jusqu'au prieuré de Sainte-Victoire : messe en provençal, concert, danses, chants, repas tiré du sac.
→ *Contact : frederic.blanc@meyrargues.fr ou reguignairedouluberoun@hotmail.com*

"Le printemps devant ma porte" refleurit pour les beaux jours

Tous les Meyrarguais invités à se mettre au vert, le 19 mai

"Ensemble rendons notre village plus propre, plus convivial et encore plus vert !" Le concept de l'opération "Le printemps devant ma porte" est éloquent : nettoyer, planter, fleurir, tailler... le temps d'une journée tous les habitants sont invités à prendre des initiatives pour embellir les espaces communs autour de leurs habitations. Forte d'une première édition, la Commission extra-municipale environnement et développement de l'eco citoyenneté (Cedec) renouvelle cette opération ouverte à tous le 19 mai. L'occasion d'apprendre à jardiner "bio"et de partager autour de sujets tels que respect de l'environnement, agriculture locale et biologique, citoyenneté...

Comment participer ?

En proposant une action embellissement, nettoyage ou jardinage, en rejoignant un projet proposé ou en participant aux ateliers et aux animations organisés. Une plate-bande délaissée ? Un espace public à améliorer ? Envie de planter des comestibles à partager... ? Seul ou en groupe, créez une dynamique positive dans votre quartier. Communiquez votre projet sur cedec@meyrargues.fr à l'avance et vous pourrez profiter d'un accompagnement personnalisé et bénéficier gratuitement d'une partie des végétaux à planter autour de chez vous.

Au programme - samedi 19 mai

- Le matin : nettoyage du Grand Vallat au niveau de la Fontaine d'Arbaud.

- L'après-midi : place Victor Hugo, stands avec cartographie des projets, distribution des plants, échanges de graines, distribution de compost, ateliers créatifs (pour enfants), panneaux d'informations sur les déchets et encombrants sauvages et sur les espèces végétales exotiques envahissantes comme les ailantes (à éradiquer).

- En fin d'après-midi : plantations dans le village et soupe partagée

Programme définitif sur meyrargues.fr
Renseignements : cedec@meyrargues.fr

Les belles cylindrées vont rouler des mécaniques

Mey Kustom Day cinquième ! Forte d'un succès toujours plus grand, l'équipe de Jungle Boogie organise une nouvelle édition dimanche 3 juin à partir de 10h. Amateurs de belles cylindrées et de rock'n roll à vos agendas ! Entre les expositions de voitures et de motos (muscle cars, hot rods et air cooled), les concerts, le marché vintage et les nombreuses animations pour les enfants, les néophytes comme les plus avertis sont attendus. Cette manifestation se veut tout aussi familiale que destinée aux adeptes de kustom et prévoit une belle programmation musicale avec entre autres Palavas Surfers, Bottle Next, Furious with Wild Bob Burgos, Washington Dead Cats.

→ De 10h à 20h - entrée gratuite - buvette et restauration sur place - Contact : 06 26 41 36 39 - jungleboogie.asso@gmail.com

MeyKustomday

LA FÊTE DE MIMIL'Z LE 12 MAI

PHOTO DR

La fête à Mimil'Z revient pour une 4e édition. Forte de son succès, ce moment de convivialité qui mobilise les habitants le 12 mai dans la rue Émile Zola sous la férule du collectif Zola. La bonne humeur est au menu de cette journée à partager seul, en famille ou entre amis sur le thème "Les mémoires de Mimile". Animations, exposition, concert, repas partagé... sont prévus.

→ De 12h à minuit dans la rue Émile Zola

www.collectif-emilezola.blogspot.fr

GRATIFÉRIA LE 26 MAI

Venez, donnez, prenez, partagez... le concept de la Gratiféria a le mérite d'être clair : *"apportez quelque chose à offrir ou rien. Prenez quelque chose qui vous fait plaisir ou rien"*... Basé sur le principe de l'échange, ce marché gratuit organisé par l'association Pamoja se déroulera le samedi 26 mai, au théâtre de verdure.

→ De 10h à 18h : marché gratuit. Midi : repas partagé. Contact : pamoja650@gmail.com

www.gratiferia-meyrargues.blogspot.fr

SAMEDI 26 MAI 2018
MEYRARGUES
Théâtre de verdure

Soutenu par : Ville de Meyrargues

PLACE À LA MUSIQUE LE VENDREDI 22 JUIN

Fédérant petits et grands autour d'une belle soirée, la fête de la musique, organisée par Meyrargues animations se tiendra le 22 juin, dès 19h, au théâtre de verdure. Au programme, en début de soirée, concert par l'orchestre "By night". Puis à 21h, place à DJ Martial. Une paella préparée par la boucherie-traiteur Monéra sera servie, uniquement sur réservation au 04 42 63 47 23.

→ *meyrarguesanimations@gmail.com*

PHOTO GILBERT THOMANN

Téléthon merci !

La commune de Meyrargues, élue Ville phare départementale du Téléthon en 2017, vient de passer le flambeau lors d'une cérémonie du "Téléthon merci". De nombreuses personnalités ont été conviées et c'est la commune de Saint-Cannat, représentée par son premier magistrat Jacky Gérard, qui a été choisie par l'AFM Téléthon pour devenir la nouvelle ville phare 2018. Rappelons que cette année un peu plus de 8000€ ont été récoltés au profit de cette cause louable.

→ L'exposition "Résilientes" a été organisée à la médiathèque, dans le cadre de la journée des droits de la femme. Cette exposition de photographies et de témoignages, réunis dans un ouvrage éponyme, raconte les combats de femmes qui ont dû faire face à des événements tragiques et leur capacité à se reconstruire. Une conférence en présence de participantes au projet a permis d'appréhender le parcours de ces femmes et celui de l'artiste photographe Hélène Rock. → ***www.helene.rock.fr***

→ Deux agents ont été récompensés pour leur travail au sein de la municipalité. Catherine Bertrand a reçu la médaille d'argent pour 20 ans de travail (notre photo) et Mustapha Ghomiriani la médaille de vermeil pour 30 ans de service.

→ L'exposition "Lopin de terre", réunissant les sculptures de Marie-Line Fouassier et les écrits poétiques de Giuseppe Soldo, se poursuit à la Cave de l'ours (Traverse Jean Jaurès). "Marie-Line, qui sculpte de ses mains, les mots des hommes", selon Giuseppe Soldo, offre à voir des oeuvres esthétiques, délicates et sensuelles aux lignes épurées. À découvrir ! → ***https://marielinefouassier.wordpress.com***

Photo Jacqueline Poggi

Photo Gilbert Thomann

→ L'exposition organisée par l'association Synthèse est encore visible :
- Le 31 mars de 14h à 18h
- Le 1er avril de 10h à 12h et de 14h à 18h.

→ Le club de l'âge d'or a organisé un thé dansant. Aux rythmes de l'orchestre Kadence, les Meyrarguais sont venus swinger dans la bonne humeur ▼.

→ Près de 150 personnes se sont retrouvées dans la salle des fêtes pour participer au casting de l'émission diffusée sur France 2 "Tout le monde veut prendre sa place", présentée par Nagui ▼.

LE 17 AU 21 AVRIL

Exposition et ateliers avec "La Joconde est dans l'escalier" à la médiathèque

L'exposition "La joconde est dans l'escalier" propose une sensibilisation à l'art contemporain. En mettant en relation des oeuvres d'aujourd'hui avec des peintures anciennes, elle permet de faire comprendre les passages qui ont eu lieu dans la démarche artistique de la Renaissance jusqu'à l'art d'aujourd'hui.
Le parcours muséographique intègre des installations comprenant des dispositifs tactiles, sonores, olfactifs, à la fois pédagogiques et ludiques, invitant le visiteur à une découverte active.
Chaque mobilier est équipé d'un système

PHOTOS DR

audio diffusant des commentaires autour des oeuvres.

AU PROGRAMME

- **Les 17, 19 et 20 avril :** ***Réservés aux scolaires.***
- **Le mercredi 18 et le samedi 21 de 14 h à 18 h -** ***Tous publics***

→ ***Exposition offerte par la Métropole - Territoire du Pays d'Aix. Entrée libre.***

LE 12 MAI À 20H30

Musiques et chanson avec Alain Ortega en version duo

Compositeur-interprète, le spectacle chanson d'Alain Ortéga est composé de titres originaux et de reprises de la chanson française (Gainsbourg, Ferrat, Brel, Bourvil, Christophe...). Dans les textes de ce natif de Salon-de-Provence, à la voix chaleureuse et grave, il y a une épaisseur humaine. Le Bataclan à Paris, le Festival de Cannes, la fête de l'Huma,

PHOTO LAURENT FAUQUEUX

la France parcourue de part en part, soir après soir... C'est sur ces scènes de renom que s'est bâtie la carrière d'Alain Ortéga. Avec un passé riche de rencontres aux côtés de quelques grands noms de la chanson française : Robert Charlebois, Hubert-Félix Thiéfaine, Philippe Léotard, Richard Bohringer ou Jacques Higelin...
Il est accompagné de Framby (Jean-François Boulade) son indéfectible guitariste qui sait distiller des riffs, aussi tranchants que lumineux. Alain Ortéga débarque avec ce talent devenu rare de ceux qui racontent l'humanité avec des lettres de noblesse.

→ *Samedi 12 mai à 20h30. Salle des fêtes. Spectacle offert par la Métropole. Entrée libre Réservations : andree.lalauze@meyrargues.fr*

LE 6 JUILLET À 21H30

De la musique populaire brésilienne avec "Brazilian Love Affair"

La musique populaire brésilienne est riche en styles musicaux très diversifiés. Le groupe Brazilian Love Affair revisite les grands auteurs-compositeurs tels que Gilberto Gil, Ivan Lins, Djavan, Tania Maria, Milton Nascimento... qui ont su si bien mêler la pop music ou le jazz aux rythmes brésiliens.

PHOTO DR

Ce septet créé par des musiciens passionnés s'accordent aux sons de leurs claviers, flûtes, percussions, saxophone, chants, basse, batterie. Il propose ainsi un spectacle où se mêlent chants, rythmes, thèmes instrumentaux, percussions et improvisation.

→ *Au théâtre de verdure. Entrée libre. Concert offert par la Métropole - Territoire du Pays d'Aix.*

► SOIRÉE COUNTRY
SAMEDI 7 AVRIL
Soirée dansante country, à 19h à la salle des fêtes.
→ *ligouresmountainmen@hotmail.fr*

► BAL DES BALKANS
SAMEDI 7 AVRIL
Bal des Balkans, à 20h30, plateau de la Plaine. → *04 42 63 45 68.*

► CARNAVAL
SAMEDI 14 AVRIL
Thème : "Il était une fois..." (page 16).

► EXPOSITION-ATELIERS
DU 17 AU 21 AVRIL
Exposition Artesens : "La Joconde est dans l'escalier" (lire page 20).

► JOURNÉE JOSEPH D'ARBAUD
SAMEDI 21 AVRIL
De 8h à 18h (lire page 17).

► COURSE DE MODÉLISME
DIMANCHE 22 AVRIL
Course de la ligue Paca voiture 1/10e électrique, plateau de la Plaine, de 9h à 18h. Entrée gratuite, restauration sur place. → *Contact : 06 23 47 40 63.*

► CONTES ET ATELIERS CRÉATIFS
JEUDI 26 AVRIL
Pour les enfants dès 6 ans. De 14h à 16h à la médiathèque.
→ *06 81 67 42 56 - 04 42 57 57 42.*

► FOULÉE SAINT-CLAUDE
DIMANCHE 6 MAI
Départ à 10h (lire page 16).

► COMMÉMORATION
MARDI 8 MAI
Départ du cortège, à la mairie à 10h45.

► CONCERT ALAIN ORTÉGA
SAMEDI 12 MAI
À 20h30, salle des fêtes. (lire page 20).

► FÊTE À MIMILE Z
SAMEDI 12 MAI
De midi à minuit (lire page 18).

► EXPOSITION
DU 12 AU 27 MAI
Exposition du peintre André Roger, à la cave de l'ours (Traverse Jean-Jaurès).
→ *synthesemeyrargues@gmail.com*

► REPAS DANSANT
MARDI 15 MAI
Repas dansant de la fête des mères pour les adhérents du club de l'Âge d'or. À 12h, salle des fêtes. → *Inscriptions : 04 42 57 59 21.*

► PRINTEMPS DEVANT MA PORTE
SAMEDI 19 MAI
Journée d'embellissement, de nettoyage et de jardinage (page 17).

► FÊTE DES VOISINS
LE 25 MAI
Tables et chaises prêtées par la mairie. Demande sur meyrargues.fr - onglet "réservations salles et matériel".

► GRATIFÉRIA
LE 26 MAI
Marché gratuit de 10 à 18h, au théâtre de verdure (lire page 18).
→ *pamoja650@gmail.com*

► MEY KUSTOM DAY
SAMEDI 3 JUIN
De 10h à 20h, théâtre de verdure (page 18).

► FÊTE DU CLUB DE L'ÂGE D'OR
JEUDI 7 JUIN
Paella, jeux, animations, à partir de 9h30 au plateau de la Plaine.
→ *Inscriptions : 04 42 57 59 21.*

► SPECTACLE DE "DANSE TA VIE"
LES 9 ET 10 JUIN
Spectacle de fin d'année, salle des fêtes. → *dansetavie@yahoo.fr*

► BROCANTE
DIMANCHE 10 JUIN
Toute la journée au théâtre de verdure.→ *py.davet@orange.fr*

► DANSES TAHITIENNES
SAMEDI 16 JUIN
Spectacle des associations Purotu et Rythm&Dance, à la salle des fêtes.
→ *rythme.and.dance@gmail.com*

► FÊTE DE LA MUSIQUE
VENDREDI 22 JUIN
Théâtre de verdure (lire page 18).

► EXPOSITION
DU 16 AU 30 JUIN
Exposition de photographies de villes de Joseph Taglioni à la cave de l'ours (Traverse Jean-Jaurès).
→ *synthesemeyrargues@gmail.com*

► KERMESSE DES ÉCOLES
VENDREDI 29 JUIN
À 16h30 dans la cour de l'école élémentaire. → *apem13650@gmail.com*

► SPECTACLE DE DANSE
SAMEDI 30 JUIN
Spectacle de fin d'année de Diagonale, à 20h30, à la salle des fêtes.
→ *diagonale.meyrargiues@hotmail.fr*

► 10 ANS DU CLUB DE MODÉLISME
DIMANCHE 1ER JUILLET
De 9h à 18h, plateau de la Plaine. Course de voitures 1/10e et 1/8e. Entrée gratuite restauration sur place.
→ *Contact : 06 23 47 40 63.*

► CONCOURS DE PÉTANQUE SEMI-NOCTURNE
TOUS LES VENDREDIS À 19H DU 25 MAI AU 20 JUILLET
Les Cigalons relancent ses concours au théâtre de verdure. → *Tous les concours sur meyrargues.fr - 04 42 57 50 21.*

LES RANDOLADES LE 26 MAI

Trois conteurs professionnels entraînent les "randoladeurs" pour partager contes, rencontres et découvertes. Trois itinéraires, trois niveaux de difficulté, sont proposés chaque année au départ des 3 communes (Jouques, Meyrargues et Peyrolles). À chaque temps des Randolades (balades matinales ou digestives, siestes contées), les participants découvrent un conteur différent. Avec cette année : Hélène Palardy, Olivier de Robert, Olivier Ponzot. La journée est construite de telle sorte que chacun peut choisir de participer toute la journée, la matinée ou juste l'après-midi (voir page 24). ► ***Inscriptions à la médiathèque : 04 42 67 40 98.***

Bulletin d'informations municipales
N°36 - Printemps 2018.
Tiré à 1950 exemplaires
Hôtel de ville, avenue d'Albertas
13650 Meyrargues - 04 42 57 50 09
Directeur de publication : Fabrice Poussardin
Comité de rédaction et de conception : service communication, Chloé Arnaud, Eric Giannerini, Philippe Grégoire.
Photos : Chloé Arnaud, Gérard Morfin, service communication.
Imprimé par l'Imprimerie de Haute-Provence (IDHP)
IMPRIM'VERT®

Retrouvez dans chaque édition une tribune permettant aux élus de la majorité et de l'opposition de s'exprimer.

Le budget : un exercice complexe pour obtenir un subtil équilibre

Établir un budget est un véritable exercice d'anticipation. Il s'agit de trouver le juste équilibre, de prendre des décisions efficaces et réfléchies pour ne pas toucher aux impôts locaux, dont le taux n'a pas changé depuis 9 ans. Nous y tenons et maintiendrons cette philosophie. Depuis le début du mandat, nous avons choisi de voter notre budget en avril, afin d'avoir suffisamment d'informations quant aux dépenses et aux recettes prévisionnelles pour que ce budget soit précis et sincère. L'équipe majoritaire agit avec vigilance à ce sujet. Selon l'article L. 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, il est possible d'engager par délibération des dépenses avant le vote du budget (entre janvier et avril), dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.
C'est pourquoi, nous avons décidé de faire voter des dépenses d'investissement afin de ne pas ralentir l'avancement des travaux et assurer les dépenses courantes d'opérations indispensables au bon fonctionnement de la vie locale (achat de matériel pour les établissements scolaires et le centre de loisirs, extension des réseaux, local poubelles...). Malgré ce que certains veulent faire croire, ces décisions sont cohérentes, responsables et surtout nécessaires si l'on veut fonctionner correctement. Nous prenons nos responsabilités, en votant, lorsque cela est nécessaire, les dépenses qui s'imposent. Ces mesures sont indispensables pour ne pas perdre, entre autres, les aides allouées par nos partenaires financiers.
En effet, les incertitudes qui planent depuis la création de la Métropole, nous obligent à la plus grande prudence. Aujourd'hui, nos partenaires nous imposent d'obtenir des résultats dans un délai de plus en plus court. S'ils ne sont pas réalisés en temps et en heure nous perdons les subventions de nos partenaires et risquons de ne jamais concrétiser des projets essentiels au développement maîtrisé de notre village. Conscients des désagréments occasionnés par les chantiers engagés, importants et attendus, nous nous attachons à les réaliser dans les délais prévus et à informer régulièrement les usagers afin qu'ils soient pénalisés le moins possible. Nous avons également choisi réaliser des travaux d'extension des réseaux d'eau et d'assainissement avant que ces compétences ne soient transférées. Si la majorité n'avait pas voté ces opérations, elles n'auraient donc jamais eu lieu.

L'équipe majoritaire du conseil municipal

Monsieur le Maire, un peu de respect SVP !

Monsieur le Maire, cessez les attaques personnelles à l'égard du groupe d'opposition ! Nous sommes quatre élus à vouloir remplir nos fonctions. Nous sommes en droit de vous interroger sur la conduite des actions municipales et vous avez l'obligation de nous donner des précisions. Oui, nous sommes plus que jamais inquiets pour Meyrargues. Pourquoi alors vous sentir attaqué chaque fois que le groupe d'opposition vous questionne ? Certes, nous ne sommes que quatre sur vingt-sept élus mais nous portons la voix de nombreux Meyrarguais. Nous sommes porteurs de projets pour Meyrargues et l'efficacité est notre objectif. Pour cela, nous défendons des principes et le respect de la personne est notre devise.
Monsieur le Maire, abstenez-vous, en conseil municipal, de donner des leçons au groupe d'opposition. Depuis le début de l'année 2018, vous engagez des dépenses dans la précipitation et par anticipation sur un budget non établi. Vous l'avez fait à trois reprises, par délibérations, lors des conseils municipaux du 11 janvier, du 15 février et du 15 mars. Oui, le groupe d'opposition a désapprouvé, par son vote, ces méthodes de gestion hasardeuse. Nous vous avons alerté voire averti sur le caractère illégal et dangereux de telles décisions. Vous avez réagi en donneur de leçons comme si vous déteniez la vérité absolue et la définition du "bien" pour Meyrargues. Vous êtes très mal placé pour le faire : dites aujourd'hui aux Meyrarguais que des délibérations viennent d'être invalidées par le contrôle de légalité du Préfet.
Monsieur le Maire, arrêtez d'imposer aux Meyrarguais vos décisions arbitraires. Vous avez décidé dernièrement, d'une manière unilatérale, par l'intermédiaire d'une convention, de mettre à disposition du "Collectif Agir" une maison du vieux village, propriété de la commune. Autrement dit, vous avez décidé seul et sans aucune information donnée, d'accueillir des migrants dans le vieux village de Meyrargues. Si certains Meyrarguais veulent accueillir des migrants chez eux, ils peuvent le faire. C'est leur liberté et il faut la respecter. Cependant, vous ne pouvez pas obliger tous les Meyrarguais à payer pour vos choix politiques. Une famille Meyrarguaise dans le besoin n'aurait-elle pas pu profiter de cette maison ? Regardez autour de vous, faites du social de proximité avant de vous attaquer à des problèmes internationaux.
Encore une fois, nous attendons tous des réponses claires et concrètes.

Gilbert Bougi, Gisèle Speziani,
Stéphane Depaux et Carine Medina
Mail : parlons.meyrargues@gmail.com / Tél : 06 13 92 02 41

Mairie : 04 42 57 50 09 ou *accueil@meyrargues.fr*
Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h
Mercredi, vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18h

CCAS : 09 71 09 55 14 - *ccas.emploi@meyrargues.fr*
Du lundi au jeudi : 8h30 à 11h30
Le vendredi : 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30

Permanences sur Rdv :
Caue : Mathieu Barbier-Bouvet : 04 42 57 58 12
Abf (Architecte des Bâtiments de France)
Cécile Raffier : 04 42 57 58 12
Mission locale : 04 42 61 92 50 (*le mercredi matin)*
Conciliateur de justice : 04 42 57 50 09
Adar : *le mercredi de 14h à 16h*
Assistante sociale : 04 13 31 84 10 *sur rdv*
Protection maternelle infantile (PMI) :
04 13 31 84 10 *sur rdv*

Permanences :
Maire : sur rdv à fabrice.poussardin@meyrargues.fr
Urbanisme : Sandra Thomann sur rdv : 04 42 57 58 12
CCAS : Andrée Lalauze, le mercredi sur rendez-vous auprès du CCAS : 09 71 09 55 14
Députée d'Aix et du pays d'Aix :
Anne-Laurence Petel : 04 42 24 99 38 - contact@alpetel.fr
Conseillère départementale du canton de Trets :
Patricia Saez : patricia.saez@cg13.fr

Médiathèque :
04 42 67 40 98 - mediatheque@meyrargues.fr
Mardi, jeudi et vendredi : 16h à 19h.
Mercredi : 10h à 13h - 14h à 19h. Samedi : 10h à 13h.

Écoles :
Elémentaire : 04 42 57 51 56
Maternelle : 04 42 57 53 22
Crèche : 04 42 63 47 52
Centre de loisirs : 06 29 21 30 64
Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64
Foyer de l'Âge d'or : 04 42 57 59 21
Réservations de salles directement
sur meyrargues.fr : 04 42 63 47 03
ou 06 16 82 13 88 - gymnase@meyrargues.fr

Divers :
Correspondant local du journal *La Provence* :
patrick.rostan@yahoo.fr - 06 66 15 01 01
Service communication : 04 42 57 50 09
infosmairie@meyrargues.fr
Bulletin d'informations municipales (Bim) :
04 42 50 57 09 ou bim@meyrargues.fr

Taxis (conventionnés transport médical) :
Chantal Michel : 04 42 57 58 95 - 06 700 228 38
Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

Vacances scolaires

Printemps : du 23 avril au 6 mai 2018. Été : du 6 juillet au 3 septembre 2018.

Urgences : Santé

Centre anti poison : 04 91 75 25 25
Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82
Chirurgiens dentistes de garde : 0892 566 766
Hôpital d'Aix : 04 42 33 50 00
Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42
Samu : 15
Pharmacie du village : 04 42 57 50 16
Pharmacies de garde : 3237
Médecins : Philippe Vincent : 04 42 57 51 98
Hervé Castel : 04 42 57 50 40
SOS médecin : 04 42 26 24 00
SOS vétérinaire : 0 899 700 680

Déchetterie :
Chemin de l'Espougnac.
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17heures.
Dimanche et jours fériés de 9h à 12heures.

Infirmières :
Isabelle Maillard : 06 24 99 20 76 - 04 42 96 57 36
Catherine Martin : 04 42 57 50 18 - 06 26 60 47 74
Florence Popescu et Stéphanie Humbert :
06 84 13 58 24 - 06 29 61 10 41 - 04 42 63 49 05

Secours

Police : 17
Gendarmerie de Peyrolles : 04 42 57 80 09
Police municipale : 04 42 57 58 22
police@meyrargues.fr
Pompiers : 18 ou 112 (portable)
Urgence ERDF : 08 10 33 31 13/GRDF 0800 47 33 33

Encombrants : Ils sont enlevés gratuitement le lundi matin devant le domicile (réservé aux personnes ne pouvant se déplacer). Il faut en faire la demande en mairie la semaine précédente. *Contact : 04 42 57 50 09.*

Grand Site Sainte-Victoire
04 42 64 60 90

Accès aux massifs
0811 20 13 13

10e RANDOLADES

Journée de balades contées en Provence

SAMEDI 26 MAI 2018

AVEC
HÉLÈNE PALARDY
OLIVIER DE ROBERT
OLIVIER PONSOT

SOUS LE MARRAINAGE DE SYLVIE VIEVILLE

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

PARTICIPATION GRATUITE - RENSEIGNEMENTS DANS VOS BIBLIOTHÈQUES

Jouques
04 42 67 60 73

Peyrolles
04 42 57 84 24

Meyrargues
04 42 67 40 98

LE LOUBATAS

Les Amis de la Bibliothèque Meyrargues

L'éolienne
SCÈNE DE MUSIQUES & CONTES

AIX MARSEILLE PROVENCE